



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-118549>

Département(s) de publication : **92, 75**

Annonce n° **25-118549**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : EPT GPSO

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concession de service public pour la gestion du stationnement payant sur voirie et en ouvrage à Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray

Description : La consultation concerne la concession de service public pour la gestion du stationnement payant sur voirie et en ouvrage à Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray. Il s'agit d'une concession allotie en deux lots avec d'une part, la gestion des parcs de stationnement et du stationnement payant sur voirie à Boulogne-Billancourt, Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray et, d'autre part, la gestion des parcs de stationnement et du stationnement payant sur voirie pour Issy-les-Moulineaux, Meudon et Vanves. La consultation est soumise aux articles L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales et L.1121-1, L.1121-3, L3100-1 et suivants et R.3111-1 et suivants du Code de la commande publique (CCP). La concession prendra effet à compter de sa date de notification, avec une prise d'effet au 1er mai 2027, pour une durée ferme de 6 ans, soit jusqu'au 30 avril 2033. La durée de 6 ans est justifiée au regard des investissements et des équipements à mobiliser par le concessionnaire et de leur durée d'amortissement. Les missions et obligations des concessionnaires sont détaillées dans les documents de la consultation et comprennent notamment : la réalisation des travaux nécessaires à la gestion du stationnement payant, la mise en place de systèmes de vente et de paiement, la réalisation d'une étude pour dédensifier le nombre d'horodateurs, la gestion, le suivi et les potentiels développements de l'ensemble des interfaces (API), du stationnement payant sur voirie, des parcs de stationnement, et l'assistance en matière de communication.

Identifiant de la procédure : 999bd32f-a08b-402b-9fc9-f64abe0ef30c

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 98351110 Services de mise en œuvre des règles de stationnement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 98351000 Services de gestion de parkings

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires : Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 46,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Informations complémentaires : La consultation est une procédure restreinte comportant 2 phases : une phase de sélection des candidatures et une phase de sélection des offres. Les modalités de déroulement de la procédure sont détaillées dans le règlement de la consultation - phase candidature (RC). **La procédure est dématérialisée et l'EPT GPSO choisit comme moyen de communication avec les candidats la plateforme <https://marches.maximilien.fr>. Le DCE y est téléchargeable gratuitement. Les modalités de dépôt des candidatures sur Maximilien figurent à l'article 5 du RC. La liste des informations requises et pièces à remettre par le candidat, pour justifier de leur situation juridique, leur capacité économique et financière ainsi que leur capacité technique et professionnelle, figure à l'article 4 du RC. Les candidatures seront examinées sur la base des éléments fournis au titre des pièces relatives à la candidature au regard des critères de sélections énoncés dans le présent avis et rappelés au RC. Par ailleurs, il est rappelé que les candidats ne doivent faire l'objet d'aucune interdiction de soumissionner prévue aux articles L.3123-1 et suivants du CCP, et doivent avoir produit un dossier complet ne contenant aucune fausse information. Conformément aux articles R.3123-20 et R.3123-21 du CCP, GPSO se réserve la possibilité d'inviter les candidats, le cas échéant, à compléter leur dossier de candidature. Les candidats qui bien qu'ayant bénéficié d'une demande de complément produisent une candidature incomplète seront écartés. **Le nombre de candidats admis à présenter une offre, par lot, est limité comme suit : Nombre minimum : 3 - Nombre maximum : 5. Sous réserve du nombre de candidatures et de leur admissibilité. ***Les critères de jugement des offres seront détaillés dans les documents de consultation relatifs à la phase offre. Les visites sur site sont libres et recommandées pour la phase candidature. Une visite obligatoire sera organisée lors de la phase offre pour les candidats admis à y participer (cf. RC). **Reprise du personnel applicable aux salariés entièrement et en permanence affectés au service délégué de gestion du stationnement. Les informations relatives à ces personnels seront communiquées dans les documents de la consultation.

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Exploitation et gestion du stationnement payant sur voirie et des parcs de stationnement à Boulogne-Billancourt, Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray

Description : Le lot 1 concerne l'exploitation et la gestion du stationnement payant sur voirie et des parcs de stationnement à Boulogne-Billancourt, Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray. Il intègre la gestion des 13 parcs de stationnement représentant environ 1 800 places et d'environ 12 000 places de stationnement payant sur voirie. La valeur estimée du futur contrat est à 27,2 M euros HT courants. Le détail des prestations et l'ensemble des obligations du délégataire sont explicités dans le projet du contrat. Il sera transmis durant la phase offre aux candidats admis à remettre une offre à l'issue de la phase candidature.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 98351110 Services de mise en œuvre des règles de stationnement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 98351000 Services de gestion de parkings

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 72 Mois

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Concession renouvelée en 2033

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Adéquation des capacités économique et financière à l'objet de la concession : chiffre d'affaires (montant et évolution) et garanties financières sur les 3 dernières

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet de la concession : moyens humains et matériels sur les 3 dernières années

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Adéquation des capacités techniques à l'objet de la concession, à savoir gestion des parkings en ouvrage et stationnement sur voirie : références et qualifications techniques sur les 3 dernières années

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Aptitude des candidats à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant ce service

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 07/11/2025 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 24/11/2025 à 17:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution sont indiquées dans les documents de la consultation.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le Concessionnaire assume l'ensemble des risques liés à l'exploitation et tire l'essentiel de sa rémunération de l'exploitation du stationnement dans les parcs, de l'exploitation du stationnement sur voirie et de subventions d'investissement qui seront versées par Grand Paris Seine Ouest au titulaire pour la réalisation des travaux en ouvrage (voirie, à la marge, pour la réalisation des travaux relatifs aux équipements de voirie).

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative peut être également mise en oeuvre sauf introduction d'un référé précontractuel préalable. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPT GPSO

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EPT GPSO

Organisation qui traite les offres : EPT GPSO

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Exploitation et gestion du stationnement payant sur voirie et de parcs de stationnement à Issy-les-Moulineaux, Meudon et Vanves

Description : Le lot 2 concerne l'exploitation et la gestion du stationnement payant sur voirie et des parcs de stationnement à Boulogne-Billancourt, Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray. Il intègre la gestion des 7 parcs de stationnement représentant environ 871 places et d'environ 8 800 places de stationnement payant sur voirie. La valeur estimée du futur contrat est à 18,8 M euros HT. Le détail des prestations et l'ensemble des obligations du délégataire sont explicités dans le projet du contrat. Il sera transmis durant la phase offre aux candidats admis à remettre une offre à l'issue de la phase candidature.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 98351110 Services de mise en œuvre des règles de stationnement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 98351000 Services de gestion de parkings

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 72 Mois

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Concession renouvelée en 2033

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Adéquation des capacités économique et financière à l'objet de la concession : chiffre d'affaires (montant et évolution) et garanties financières sur les 3 dernières

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet de la concession : moyens humains et matériels sur les 3 dernières années

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Adéquation des capacités techniques à l'objet de la concession, à savoir gestion des parkings en ouvrage et stationnement sur voirie : références et qualifications techniques sur les 3 dernières années

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Aptitude des candidats à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant ce service

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 07/11/2025 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 24/11/2025 à 17:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution sont indiquées dans les documents de la consultation.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le Concessionnaire assume l'ensemble des risques liés à l'exploitation et tire l'essentiel de sa rémunération de l'exploitation du stationnement dans les parcs, de l'exploitation du stationnement sur voirie et de subventions d'investissement qui seront versées par Grand Paris Seine Ouest au titulaire pour la réalisation des travaux en ouvrage (voirie, à la marge, pour la réalisation des travaux relatifs aux équipements de voirie).

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative peut être également mise en oeuvre sauf introduction d'un référé précontractuel préalable. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPT GPSO

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : EPT GPSO

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EPT GPSO

Organisation qui traite les offres : EPT GPSO

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : EPT GPSO

Numéro d'enregistrement : 20005797400012

Adresse postale : 9, route de Vaugirard - CS90008

Ville : Meudon cedex

Code postal : 92197

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : DCPAJ

Adresse électronique : aurelie.vincent@seineouest.fr

Téléphone : 0146294409

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2-4, boulevard de l'Hautil - BP 30322

Ville : Cergy pontoise cedex

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f7ed47ae-5d02-493d-a687-93776bcc9cb2 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/10/2025 à 11:51

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/10/2025